

**AVIS N° 028-2025 / DCBR / DG**

**TPBF 6,30 % 2022-2034**

**Paiement des intérêts semestriels et  
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **1<sup>er</sup> mars 2025**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,30 % 2022-2034 » pour un montant global net d'impôt de **13 447 500 000** (treize milliards quatre cent quarante-sept millions cinq cent mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE ; 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 ; Email : [corisbourse@coris-bourse.com](mailto:corisbourse@coris-bourse.com) .

Fait à Abidjan, le 12 février 2025

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

